



UNION DÉPARTEMENTALE des Sapeurs-Pompiers de l'ARDECHE

Association Loi 1901 déclarée en préfecture le 5 février 1910

COMPTE RENDU commission JSP/SPORT de l'UDSP de l'Ardèche

Lundi 18 septembre 2017 au CSP Aubenas de 18h30 à 20h30

Présents : Olivier DOMINIQUE, Hubert ARSAC, Eric COURTIAL, Didier HONORE, Denis BONNAUD, Rémi PERRET, Rodolphe GUIRON, Eric GAUCHIER, Denis ROCHE, Daniel ARMAND, Michel DIAS, Sandrine BILLON, Jean Claude DEGARDIN, Maurice et Dimitri ARLAUD, Stéphanie BILLEREY et Anthony TEYSSIER.

Invités présents : Ltn David AUZAS (CT-EAP) et Ltn Patrick NUGERON (Bu FOR du SDIS).

Excusés : Clément FONTANEL, Audrey VALENTIN, Jennifer LEBARS, Stéphane ROUSSEL, Frédéric BERNARD.

Message d'accueil et de bienvenue par le Capitaine Lionel LEPAULMIER, chef de centre du CSP Aubenas.

L'animateur de la commission JSP-Sport remercie toutes les personnes présentes.

La prochaine réunion aura lieu dans le secteur du groupement Nord avant la fin de l'année, elle concernera uniquement la commission JSP.

Notre souhait est de nous déplacer dans toutes les écoles de JSP pour apporter le soutien de l'UDSP de l'Ardèche.

Merci au CSP d'Aubenas et au Groupement Territorial Sud pour son accueil et le prêt des salles. Merci à l'amicale des sapeurs-pompiers d'Aubenas pour les boissons offertes et merci à Anthony TEYSSIER et Caroline CHEVALIER pour la préparation du casse-croûte.

➤ **Ouverture de la commission en présence du bureau exécutif :**

Le bureau exécutif apporte son soutien moral et financier aux écoles de JSP. Frédéric TRONVILLE félicite Aubenas pour l'organisation du vingtième anniversaire des JSP le Vendredi 14 juillet 2017. Il remercie les personnes ayant participé à l'écriture des feuilles de route.

➤ **Remise par le Président de la feuille de route de la commission JSP-Sport :**

Cette feuille, validée à l'unanimité avec le bureau exécutif. La lecture et des explications sont réalisées par Olivier DOMINIQUE pour les JSP et ensuite Hubert ARSAC pour le sport. Ci joint la feuille de route.

➤ **Rentrée des JSP 2017/2018 :**

Annnonce d'une « **Prime de rentrée** » pour les écoles de JSP d'un montant de **15 Euros par JSP** au prorata des effectifs à jour. Cette mesure a été validée à l'unanimité en conseil d'administration de l'UDSP le Lundi 28 août 2017. Modalités pratiques apportées par mail de l'UDSP07 le Mardi 19 août 2017 à l'ensemble des sections.

Les JSP de Tournon ne seront pas concernés par cette mesure en raison de leur déplacement en Corse, montant de l'aide de l'UDSP : **700 Euros**.

➤ **Dates connues pour le calendrier sport :**

Lecture du calendrier JSP-Sport avec mise à jour le 20.09.2017.

Compte rendu verbal de Denis BONNAUD sur la pétanque.

➤ **Questions diverses :**

Michel DIAS : Remplacer l'épreuve de piscine au brevet des JSP par une attestation de natation ?

David AUZAS : Pas prévu pour le brevet 2018, l'épreuve de natation fait partie des épreuves officielles du brevet.

Michel DIAS : Stage animateur de JSP, certains stagiaires de VPA ne seront pas présents **le Mercredi 4 octobre à Aubenas** pour la finalisation de la phase tutorat.

Patrick NUGERON : Rappel sur les règles concernant le stage d'animateur et la délivrance du diplôme.

Olivier DOMINIQUE : Rappel des textes sur le stage d'animateur, toutes ces questions doivent être évoquées en comité pédagogique le **Mardi 10 octobre 2017 au CFIS de Cruas à 18h**.

Olivier DOMINIQUE : Choix des écoles et non du candidat entre la corde et la traction pour le brevet 2018, idem que le SDIS de la Drôme.

Eric COURTIAL: Apport de connaissances sur la physiologie entre les JSP masculins et féminins lié à la corde et aux tractions.

Stéphanie BILLEREY: Composition du matériel LSPCC distribué par l'UDSP07.

Olivier DOMINIQUE : Rappel sur les modalités pratique avant de s'en servir en manœuvre avec les JSP, voir le mail de l'UDSP du **25.08.2017**.

Stéphanie BILLEREY : Qui couvre les JSP pendant une participation à une manœuvre dans d'autres CIS ?

Olivier DOMINIQUE : Au niveau du SDIS, le JSP est considéré comme un spectateur, par conséquent, c'est de la responsabilité civile des parents. A ce jour, nous avons posé la question à Assur18 et attendons des réponses précises, à suivre.

Jean Claude DEGARDIN : Problématique sur le recrutement JSP à 18 ans au SDIS 26.

David AUZAS : Les règles de recrutement appartiennent au SDIS.

Olivier DOMINIQUE : Je demanderai au PUD 07 de poser la question via le PUD 26.

Sandrine BILLON : Demande d'accessoires pour le téléthon 2018.

Olivier DOMINIQUE : Voir avec le référent Thierry GUILLOT.

Stéphanie BILLEREY : Livrets JSP ?

Olivier DOMINIQUE : Mise à jour de ma réponse par mail de l'UDSP le **25.09.2017**.

L'animateur de la commission JSP-Sport,

Olivier DOMINIQUE

